



Livret Hivernal CDA 91 2026-2027

*Livret des compétitions du comité d'athlétisme de
l'Essonne*

[7, rue du 8 mai 1945 – 91130 RIS-ORANGIS – Tel/Fax : 01 69 02 00 43

Site internet : <http://cd91.athle.org/>

E-mail : comite-athletisme91@cd-91-athle.org]



Ce livret est structuré en trois parties :

1. La première comporte des renseignements et des points réglementaires généraux.
2. La deuxième comprend les renseignements et les règlements spécifiques à chaque compétition dans l'ordre chronologique.
3. La troisième est composée de liens vers les tables, les barèmes de classements et les records.

Les mises à jour, les compléments et les errata seront publiés sur le site du comité :

<http://cd91.athle.org/>

SOMMAIRE

LE COMITÉ ET SES CORRESPONDANTS	2
LES CATÉGORIES 2026-2027	4
LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2026-2027.....	5
CALENDRIER HIVERNAL 2026-2027	7
POINTS REGLEMENTAIRES GENERAUX.....	8
POIDS DES ENGIN.....	12
HAUTEURS ET INTERVALLES DES COURSES DE HAIES.....	12
PARTIE 2 PROGRAMME ET INFORMATIONS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES.....	13
LES CROSS DES CLUBS	14
CROSS DU VAL D'ESSONNE – 8 NOVEMBRE 2026.....	14
CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS – 15 NOVEMBRE 2026	17
CROSS DE LISSES ET DU GRAND PARIS SUD – 29 NOVEMBRE 2026.....	18
GRAND CROSS DE MASSY – 6 DECEMBRE 2026.....	19
CROSS DE RIS ORANGIS – 13 DECEMBRE 2026.....	20
LES CHAMPIONNATS.....	21
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE CJES 200 -400 – 800 -1500 - MARCHE (28 NOVEMBRE 2026)	21
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE D'EPREUVES COMBINEES (06-07 DECEMBRE 2026)	25
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE INDIVIDUELS EN SALLE (12-13 DECEMBRE 2026)	26
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE LANCERS LONGES (03 JANVIER 2027)	31
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS ET CROSS COURT (10 JANVIER 2027)	33
PARTIE 3.....	35
BAREMES DE CLASSEMENTS, TABLES DES JEUNES, RECORDS DE L'ESSONNE	35

LE COMITÉ et SES CORRESPONDANTS

Fonction	interlocuteur	téléphone	Mail/site
Présidente	Marie-Elisabeth BAUBEAU	06 95 45 11 24	marie.b@cd-91-athle.org
Président délégué	Patrick BOSCHIERO	06 60 26 65 42	pboschiero@wanadoo.fr
Vice-Président chargé du développement du projet sportif	Olivier LAROCHE	06 42 01 68 21	oliv.laroche@wanadoo.fr
Secrétaire Général	Laurent WERQUIN	06 07 96 86 23	laurent-werquin@wanadoo.fr
Trésorière générale adjointe	Flore SATARAD		flore.satarad@orange.fr
Trésorière	Lucile GOVAERE	06 52 50 93 12	lucile.athle@gmail.com
Secrétaire Générale Adjointe	Irène MOREAU	06 86 89 65 30	irene.moreau@orange.fr
CSO	Sylvain LEMAIRE	07 81 68 59 86	athle-competition@cd-91-athle.org
Classement des Stades	Jean-Luc GUERQUIN-KERN	06 70 90 33 00	
CDJ	Lucie TREHIN	06 24 11 90 34	Athle-jeunes@cd-91-athle.org
	Julia DUBOIS	06 66 10 03 65	ecole-athle@cd-91-athle.org
Commission Running	Céline CREMMYDAS	06 63 73 04 38	courses-hors-stade@cd-91-athle.org
Classeur	Pierre MARQUES	06 80 93 37 81	pimarques@orange.fr
Officiels	Pierrick BLANCARD	06 15 43 03 12	officiels@cd-91-athle.org
Record	Pierrick BLANCARD	06 15 43 03 12	
Chargé de développement	Mustapha BOUFARCHA	01 69 02 00 43	comite-athletisme91@cd-91-athle.org
Webmaster	Kevin LEGRAND Pierrick BLANCARD Sébastien BOBAULT		webmaster@cd-91-athle.org
LIFA	164 rue Ordener 75018 PARIS	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athle.org
FFA	33 avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13	01 53 80 70 00	

LES COMMISSIONS

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31456>

LES CATÉGORIES 2026-2027

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1992 et avant
Seniors	SE	1993 à 2004
Espoirs	ES/U23	2005 à 2007
Juniors	JU/U20	2008 et 2009
Cadets	CA/U18	2010 et 2011
Minimes	MI/U16	2012 et 2013
Benjamins	BE/U14	2014 et 2015
Poussins	PO/U12	2016 et 2017
Ecole d'Athlétisme	EA	2018 à 2020
Baby Athlé	BB	2021 et après

LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2026-2027

AC ARPAJONNAIS	Wilfried PISCART	contact@ac-arpajonnais.com
ATHLETIC CLUB DE DOURDAN	Sébastien GOURVENECH	acdourdan@gmail.com
AS CORBEIL - ESSONNES	Frédéric LALOT	asce.athle@gmail.com
AS CO ENERGIE ATOMIQUE	Vincent DUBOIS	vincegex27@gmail.com
AS MARCOUSSIS	Paula AFONSO	asmathletisme91@gmail.com
ATHLE 91	Bruno MAHEUT	bruno.maheut1@free.fr
ATHLE 91 - ETAMPES	Etampes athlétisme	etampesathletisme@hotmail.com
ATHLE 91- ETRECHY	Pierre-François HERSANT	acetrechy@gmail.com
ATHLE 91- EVRY	Catherine OCHSNER	catherine.ochsner@orange.fr
ATHLE 91 - VIRY	Kévin LEGRAND	Kv.legrand@gmail.com
ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS	Julien BALEMBOIS	athleticclubmerevillois@gmail.com
BONDOUFLE AC	Nicolas BRULE	nicolas.brule23@yahoo.fr
CLUB SPORTIF DE LECOLE POLYTECHNIQUE	Brigitte TRICOT CENSIER	mailcsx@polytechnique.fr
CO SUD ESSONNE	Guillaume ROCHE	guillaumerocheperso@gmail.com.
CO VILLIERS SUR ORGE	Isabelle PETIT	cov.athletisme@gmail.com
CS BRETAGNE	Yohann DEMBLOQUE	csbathletisme@outlook.com
ELAN 91	Rémi GOUJON	elan91.president@gmail.com
ELAN 91 - US PALAISEAU	Yanick JOLLIVET	usp.athle.secretariat@gmail.com
ELAN 91- TU VERRIERES LE BUISSON	Julien RILCY	athlétisme@tuvb.org
ENTENTE SENART Athlétisme 91	Thomas EYCHENNE	th.eychenne@gmail.com
ESA - ATHLETIC BRUNOY CLUB	Céline CREMMYDAS	cremy91@gmail.com
ESA - YERRES AC	Thomas EYCHENNE	th.eychenne@gmail.com
ESA- AC DRAVEIL	Claude GRANANA	claudio.granana@orange.fr
EPINAY AC	Sylvain HASSANE	epinayathleticclub@gmail.com
ES MONTGERON ATHLETISME	Anne TOURNIER-LASSERVE	esmontgeron.athle@gmail.com
ESSONNE ATHLETIC	Irène MOREAU	irene.moreau@orange.fr
ESSONNE ATHL-ATHIS MONS	Ibrahim FOULIYEH	fouliyah@yahoo.fr
ESSONNE ATH -COURIR A BALLAINVILLIERS	Patrice BABY	patrice91160@gmail.com
ESSONNE ATHL -LONGJUMEAU	Denis DUPERRON	md.duperron@wanadoo.fr
ESSONNE ATHL- MASSY	Jérôme KELLER	mas.massy.athle@gmail.com
ESSONNE ATHL-LES ULIS	Richard VERDIER	president.couathle@gmail.com
ESSONNE ATHLE-USRO	Philippe BESSON	tresoriergeneral@usro.fr
LES FOULEES BREUILLETOISES	Didier DROUIN	lesfouleesbreuilleteises@gmail.com
LISSES AC	Philippe MOREAU	moreauphjd@free.fr
ORSAY GIF ATHLE	Anthony BARBE	anthony.ocgifathle91@gmail.com
OGA - OC GIF SUR YVETTE	Anthony BARBE	anthony.ocgifathle91@gmail.com
OGA - CA ORSAY	Patrick MORO	patrick.moro0155@orange.fr

QUEST ESSONNE ATHLETISME	Olivier MANDIN	ouest.essonne.athle@free.fr
SAINT MICHEL SPORTS	Patricia CREUZOT	secretariat.smsathle@gmail.com
SAINT PIERRE ATHLETIC CLUB	Stéphane BACUET	spaclub91@gmail.com
SAVIGNY ATHLETISME 91	Nathalie MITEAU	savigny91athle@gmail.com
STADE VERTOIS ATHLETISME	Pierre MARQUES	pimarques@orange.fr
STE GENEVIEVE SPORTS	Angel PINEDO	angel.sgspinedo@yahoo.com
TEAM GUIDETTI NORDIC PERFORMANCE	Sébastien DOS SANTOS	team.nordic.performance@gmail.com
UNION FAMILIALE DE QUINCY	Laetitia BERNARD	laetitia.bernard13@gmail.com
US BALLANCOURT	Johnny DURAND	johnny.durand@wanadoo.fr
US GRIGNY	Christiane LAHAYE	clahaye25@gmail.com
US MAROLLES	Catherine ROHEL	usmathletisme@gmail.com
VAL D'ORGE ATH. LONGPONT	Christian COCHARD	christian.cochard@outlook.fr
VILLIERS TRAIL AVENTURE	Marie-Laure MACARY	CONTACT@VILLIERSTRILAVENTURE.FR

Calendrier hivernal 2026-2027

Date	CDA 91	
	Compétition	Lieu
samedi 26 septembre 2026	Relais BM + Animation Po 2016	St Michel
samedi 10 octobre 2026	Equip Athle Automnal Benjamins	Longjumeau
dimanche 11 octobre 2026	Equip Athle Automnal Minimes	Longjumeau
dimanche 8 novembre 2026	Cross du Val d'Essonne	Mennecey
dimanche 15 novembre 2026	Cross des Jeunes	St Michel sur Orge
samedi 28 novembre 2026	200-400-800-1500-marche	Fontainebleau
dimanche 29 novembre 2026	Cross de Lisses et du Grand Paris Sud	Lisses
samedi 5 décembre 2026	1ère journée EC CJES Equip Athlé Be	INSEP Viry
dimanche 6 décembre 2026	2ème journée EC CJES Equip Athlé Mi	INSEP Viry
dimanche 6 décembre 2026	Grand Cross de Massy	Massy
samedi 12 décembre 2026	1ère journée championnat CJES	Viry
dimanche 13 décembre 2026	2ème journée championnat CJES	Viry
dimanche 13 décembre 2026	Cross de Ris-O	Ris-Orangis
dimanche 3 janvier 2027	lancers longs CJES	à définir
dimanche 10 janvier 2027	Championnats 91 - CROSS	Roinville sous Dourdan
samedi 16 janvier 2027	Journée Qualif- zone 1	Viry
dimanche 17 janvier 2027	Journée Qualif- zone 2	Viry
samedi 30 janvier 2027	EC Benjamin	Viry
dimanche 31 janvier 2027	EC Minime	Viry
dimanche 28 février 2026	EA/PO	Viry
dimanche 7 mars 2027	Finale BM	Viry

Points réglementaires généraux

Mesures sanitaires

Les compétitions se dérouleront dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur au jour de leur tenue.

Tout athlète, juge, accompagnant, ..., ne remplissant pas les conditions de ces mesures ne pourra participer ou assister à la compétition.

Concernant les organisateurs :

Afin de permettre,

- la mise en ligne systématique et obligatoire, des résultats de chaque compétition sur SIFFA-Perf (exigence de la FFA)

- la mise en ligne des résultats sur le site du comité,

Il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils sont tenus de déposer obligatoirement par mail le fichier e-logica-Piste (format .nxt) ou le fichier .txt (exportation compatible avec e-logica) de la compétition, dès la fin de celle-ci sur SIFFA compétition.

Nous vous remercions par avance pour votre implication et votre rigueur sur ce point afin de faciliter le travail de tous ceux qui interviennent sur les résultats de votre compétition une fois celle-ci terminée.

Concernant les athlètes, entraîneurs et dirigeants sur les épreuves des benjamins, minimes, cadets, juniors, séniors et masters

Les dirigeants de clubs et les entraîneurs doivent communiquer aux athlètes les informations les concernant.

1) Engagements pour les championnats :

1.1] Module d'engagements

Pour tous les championnats pour lesquels cela est indiqué dans le livret, il est demandé d'engager les athlètes par l'intermédiaire du module d'engagements figurant sur le site du comité <http://cd91.athle.org/>.

⚠ Pour les compétitions organisées par d'autres comités départementaux de la LIFA, il sera indiqué sur quel site faire les engagements.

1.2] Engagements

Il vous est demandé de porter une attention particulière lors de vos pré-engagements :

- Le module d'engagements permet aux organisateurs d'établir des prévisions de présence et donc d'horaires pour la compétition (Par exemple, dédoublement des concours, ou modification d'horaire en fonction d'un nombre de séries sur une course),
- Si vous avez un doute sur la participation d'un athlète, il vaut mieux l'engager un athlète plutôt que de devoir demander une inscription tardive le jour de la compétition qui peut ne pas être acceptée.

1.3] Athlètes licenciés hors 91

Les athlètes licenciés dans un département autre que le 91 peuvent participer aux championnats organisés par le CDA 91. Une participation de 10 € par épreuve sera à régler au moment de la confirmation de la présence de l'athlète auprès de la CSO.

2) Composition du jury :

Pour que les athlètes puissent participer aux compétitions organisées par la CSO ou la CDJ, les clubs devront fournir le nombre de juges précisé dans le règlement particulier de chaque compétition. Les noms des juges engagés devront être renseignés par l'intermédiaire du module d'engagement, en même temps que l'engagement des athlètes.

Les juges seront des juges qualifiés ou en formation.

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes.

Le décompte du nombre de juges présents sera réalisé au début de la journée de compétition et en début d'après-midi (si la compétition est sur 2 jours, le nombre de jury doit être respecté à chaque journée). Il peut être fait au niveau du club associé ou entente.

Libre à chaque entente de définir et indiquer auprès du responsable Jury si le décompte doit être fait au niveau des athlètes de chaque club associé ou de l'entente lors de la compétition.

Les juges inscrits pour une compétition (concours ou autre poste) devront inscrire leur nom et signer la feuille de concours (possibilité d'officier par demi-journée).

⚠ En début de compétition : la présence effective de juges sera à inscrire auprès du responsable COT. Si le nombre de juges fourni sur la journée de compétition est inférieur de plus de 1 aux jurys requis (Ex : 3 juges à fournir et 1 seul présent sur la compétition) :

- Si l'interlocuteur du Club ou du club associé est présent, il lui sera demandé l'ajout des juges manquants. S'il n'arrive à fournir les juges manquants, il est informé que le club aura une pénalité financière de 100€ par juge manquant.
- En cas d'absence d'interlocuteur Club, les athlètes du club ou de l'entente ne pourront pas participer à la compétition.

Dans le cas où le jury ne serait pas assez nombreux pour débiter la compétition dans des conditions réglementairement acceptable, et après un appel à volontaire, la compétition ne pourra se tenir.

3) Confirmation de participation à un concours ou au 1^{er} tour d'une course

Les athlètes doivent confirmer leur participation à leurs épreuves auprès de la CSO **au plus tard 20 minutes** avant l'heure de début de l'épreuve prévue au programme. Passé ce délai, les feuilles de confirmation sont retirées et il n'est plus possible ni de confirmer l'inscription ni à un athlète non engagé de confirmer son engagement.

Confirmation à la participation à un tour suivant d'une épreuve (RT 4.4 de WA)

Dans toutes les compétitions, sauf celles par équipes (interclubs, Equip'athlé....) et sauf disposition spécifique du règlement technique de la compétition établi par la structure responsable de celle-ci, un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer **non-partant** pour ce tour suivant.

Cette déclaration de non-participation devra se faire auprès du Délégué Technique (CSO/CDJ) au plus tard une demi-heure après la publication sur le site « Live des compétitions » du CDA91 (ou directement sur ATHLE Direct) des résultats du tour qualificatif (il y aura une annonce informant de cette mise en ligne).

Au-delà des 30 minutes suivant cette publication, il sera considéré que les autres athlètes qualifiés participent à la finale.

Dans la mesure du possible, un QR code sera inséré sur les programmes de la compétition affichés dans la salle ou le stade.

4) Participation à plusieurs épreuves simultanées

Un athlète est autorisé à participer à plusieurs épreuves simultanément dans une compétition. Il est de sa responsabilité de gérer cette situation en tenant compte de l'éloignement éventuel de certaines installations (aires de lancers notamment) et des retards possibles de certaines épreuves.

La règle 4.3 du livret des règlements techniques WA explique les droits de l'athlète face à cette situation (essai différé)

« Si un athlète est engagé à la fois dans une épreuve sur piste et dans un concours, ou dans plusieurs concours se déroulant simultanément, le Juge-arbitre compétent pourra autoriser cet athlète, pour un tour d'essais à la fois, ou pour chaque essai au saut en hauteur et au saut à la perche, à réaliser son essai dans un ordre différent de celui fixé par le tirage au sort avant le début de la compétition. Toutefois, si par la suite un athlète n'est pas présent pour un essai donné, il sera considéré comme y renonçant, dès que la période de temps autorisée pour l'essai sera écoulée.

Note : Dans les concours, le Juge-arbitre n'autorisera pas un athlète à faire un essai dans un ordre différent dans le tour final (6^{ème} essai) mais il pourra l'autoriser dans un des tours précédents. Dans les Épreuves combinées, un changement peut être autorisé dans un tour d'essai quel qu'il soit ».

5) Port du maillot de club :

Le port du maillot de club est obligatoire pour participer à un championnat. Le non-respect de ce point entraîne la non-participation ou la disqualification de l'athlète concerné.

Ces dispositions s'appliquent à toutes les compétitions organisées par le CDA91.

6) Port du dossard

Le secrétariat de compétition remet aux athlètes participant à des épreuves de course ou de marche en ligne (distances supérieures à un tour de piste) un dossard qui doit être porté sur le buste, conformément au règlement, sans être plié et être clairement lisible par les juges, l'animateur et les spectateurs de la compétition. Le dossard doit être maintenu par 4 épingles. Il appartient aux athlètes de prévoir leurs épingles.

7) Modalités de départage des Ex-Aequo

Le classement des athlètes se fera selon les règles en vigueur de la FFA et de World Athletic.

En cas d'ex-aequo, les règles suivantes seront appliquées :

- La RT 21 pour les courses
- La RT 25.22 pour les concours hors sauts verticaux.
- La RT 26.8 pour les sauts verticaux. Toutefois, en cas d'ex-aequo pour la première place, il n'y aura pas de barrage.
- En épreuves combinées, deux athlètes ou plus ayant le même nombre de points sont classés ex-aequo.

8) Podium

Dans toutes les catégories, les athlètes classés selon ces règles se verront attribuer le titre de champion de l'Essonne ainsi que les places de deuxième et de troisième, qu'ils soient de nationalité française ou non. Les podiums des Championnats font partie de la compétition.

Les récompenses et médailles sont remises aux athlètes présents lors de la cérémonie des podiums. Les athlètes doivent porter le maillot officiel de leur club.

Poids des engins

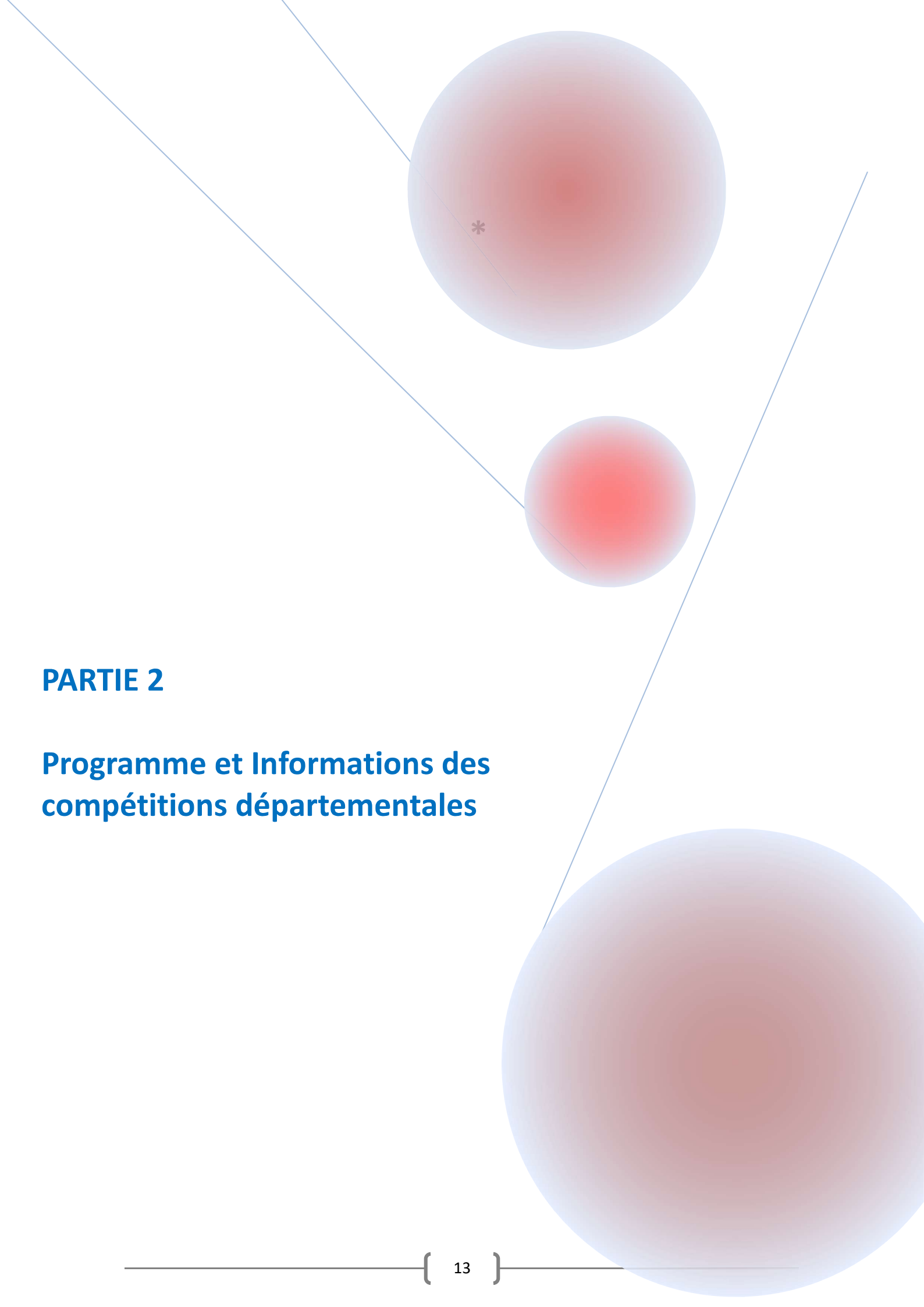
CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg (1)
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SENIOR - ESP. – VET.	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg (1)
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg (1)
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SENIOR - ESP. - VET.	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

(1) La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

Hauteurs et intervalles des courses de haies

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée	Couleur marques
HOMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	80m	8	0,84	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,84	13	8,5	10,50	Jaune
	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	200m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadets	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	320 m	8	0,84	35	35	40	Vert
	400m	10	0,84	45	35	40	Vert
Juniors	110 m	10	0,99	13,72	9,14	14,02	Bleu
	400 m	10	0,914	45	35	40	Vert
Espoirs	110 m 400 m	10	1,0672	13,72	9,14	14,02	Bleu
Seniors Vétérans		10	0,914	45	35	40	Vert
FEMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	50m	5	0,762	11,50	7,50	8,50	Rouge
	80m	8	0,762	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	200 m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadettes	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	320m	8	0,762	35	35	40	Vert
	400m	10	0,762	45	35	40	Vert
Juniors	100m 400m	10	0,84	13	8,50	10,50	Jaune
Espoirs Seniors Vétérans		10	0,762	45	35	40	Vert

* Suivant règlement propre à chaque compétition

A decorative graphic on the right side of the page. It features three overlapping circles with a red-to-white gradient. Two thin blue diagonal lines cross the page. One line passes through the top-left of the top circle and the bottom-left of the middle circle. The other line passes through the top-right of the top circle and the bottom-right of the bottom circle. A small asterisk is located inside the top circle.

PARTIE 2

Programme et Informations des compétitions départementales

REGLEMENT

1. LIEU

- Les parcours sont situés dans le parc de Villeroy à Mennecey (Essonne).

2. ASSURANCES

- Responsabilité civile : les Organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite ;
- Individuel accident : les licenciés bénéficient d'une assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Personnes mineures : La participation au cross est soumise à la présentation obligatoire soit

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées ;
- L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Personnes majeures : la participation est soumise à la présentation obligatoire

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées
- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS »). Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire. Lien de connexion du PPS : <https://pps.athle.fr>

3. SECURITE

ATTENTION : l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et/ ou d'accident survenu sur le parcours. Les mineurs participent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de leur Club.

- La couverture médicale sera assurée par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.
SÉCURITE – CIRCULATION – CONTRÔLE

- Des commissaires de course seront présents sur le parcours pour en assurer la sécurité et effectuer les contrôles permettant la bonne régularité de l'épreuve. Attention, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident. Soyez prudents.

4. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont à faire sur le site PROTIMING <https://protiming.fr/Runnings/detail/7879>

- Pour les **inscriptions individuelles**, le paiement doit être fait via la plateforme PROTIMING.
- Pour les **inscriptions de groupes par les clubs**, le paiement sera effectué sur facture émise par le COSE après course.

ATTENTION : les inscriptions sur place seront tarifées à 10€, et ne pourront pas être prise en compte moins de 45 minutes avant la course.

5. LISTE DES COURSES ET HORAIRES DE DEPART

Numéro de Cours	Heure	Catégories	Distance
1	10h00	Espoirs Masculins / Séniors Masculins / Masters Masculins	8660 m
2	11h00	Juniors Masculins / Espoirs Féminines / Séniors Féminines / Masters Féminin	7020 m
3	11h45	Minimes Masculins / Cadets Masculins / Juniors Féminines	3840 m
4	12h15	Benjamins Masculins et Féminines / Minimes Féminines / Cadettes Féminine	2730 m
5	12h45	Poussines	1660 m
6	13h00	Poussins	1660 m
7	13h15	Eveil Athlé Filles	990 m
8	13h30	Eveil Athlé Garçons	990 m

6. DOSSARDS

Retrait des dossards sur place, le dimanche 8 novembre à partir de 8h30.

7. TARIFS

Remarques : 2€ seront déduits des tarifs en ligne pour les licenciés

Inscriptions individuelles en ligne :

6 € Eveils Athlé et Poussins

7 € Benjamins, Minimes et cadets

8 € Juniors, Espoirs, Séniors et Masters

Inscriptions groupées en ligne :

60 € par groupe de 20 dossards Eveil Athlé / Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets

80 € par groupe de 20 dossards Juniors, Espoirs, Masters

Inscriptions individuelles sur place :

10€ pour toutes les inscriptions sur place

8. RÉSULTATS

- Les résultats seront affichés sur place, sur le site Protiming et sur le site de la FFA

ATTENTION : Pas de Classement pour les Courses des Eveils Athlétiques.

9. INFORMATIQUE & LIBERTÉS

- L'organisateur s'engage à respecter l'ensemble des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », qui lui est applicable ;
- Les participants sont informés que les résultats, ainsi que les données à caractère personnel les concernant, seront traités informatiquement par l'organisateur ainsi que par la FFA ;
- Ces données pourront être publiées à des fins d'information et de promotion de l'athlétisme, notamment sur le site internet de la Fédération Française d'Athlétisme ;
- Les participants ont le droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données les concernant, ainsi que de leur droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de leurs données pour des motifs légitimes.

Cross des Jeunes de SAINT MICHEL Sports – 15 Novembre 2026

Programme à venir

Cross de LISSES et du Grand Paris Sud – 29 Novembre 2026

Programme à venir

Grand Cross de Massy – 6 décembre 2026

Programme à venir

Cross de Ris Orangis – 13 décembre 2026

Programme à venir

Les championnats

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m – 400m - 800m – 1500 m - Marche

28 novembre 2026

CNSD FONTAINEBLEAU, Camp Guynemer, Rue des Archives, 77305 Fontainebleau

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le **mardi 24 Novembre 2026 23h59**

sur le site <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>



Le site du CNSD est un site militaire ; les règles pour y accéder sont strictes et doivent être impérativement respectées ; toutes les personnes entrant dans l'enceinte devront :

- Etre inscrites avant la compétition (la liste exhaustive est transmise par le CDA91 au CNSD)
- Avoir transmis nom/prénom/date et lieu de naissance, au plus tard le 24/11/2026.

Toute personne se présentant le jour de la compétition à l'entrée du CNSD et dont le nom n'aura pas été transmis au comité, ne pourra entrer et donc concourir.

Seuls les athlètes, les entraîneurs et le jury pourront accéder au site et à la compétition (**aucun accompagnateur ne pourra entrer sur le site !**) :

1. Les places de parking sont limitées ; il faudra donc privilégier le co-voiturage. Il est **interdit** de stationner en dehors des places de parking (sur l'herbe par exemple) indiquées surlignées en vert sur le plan ci-dessous.
2. Les propriétaires des véhicules devront apposer sur leur pare-brise un laissez-passer véhicule permettant de les identifier, laissez-passer qui sera adressée par la CSO.
Pour cela, la liste des conducteurs et de leurs passagers par véhicule devra être adressée à la CSO athle-competition@cd-91-athle.org pour le mardi 24 novembre à 23 H 59 au plus tard. Les personnes en charge du filtrage véhicule contrôleront chaque véhicule.
3. Les piétons devront s'identifier auprès du bénévole en charge du filtrage piéton, en présentant une pièce d'identité. Leurs nom et prénom devront être reportés une liste par le bénévole.

En cas de non-respect de ces règles, l'accès au site sera refusé.

Chaque club devra fournir 1 juge qualifié.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

Afin de faciliter la création *des séries pour les 60 m et les* finales directes (~~il n'y a pas de série~~) pour l'ensemble des *autres* courses *pour lesquelles il n'y a pas de séries*, les compositions des courses seront réalisées sur la base du référentiel de performances de la Fédération de la saison en cours ET de la saison 2025/2026.

Pour les athlètes qui n'auront pas de performances pour la course sur laquelle leur club les engage, les clubs devront indiquer une performance **réaliste**.

Les athlètes sans aucune performance courront dans la série avec les moins bons temps d'engagement.

REGLEMENT TECHNIQUE :

Les engagements devront être confirmés au plus tard 20 minutes avant le début des courses.

- pour les 60 m : chaque catégorie aura ses séries et finales.

La qualification pour les finales se fera comme suit :

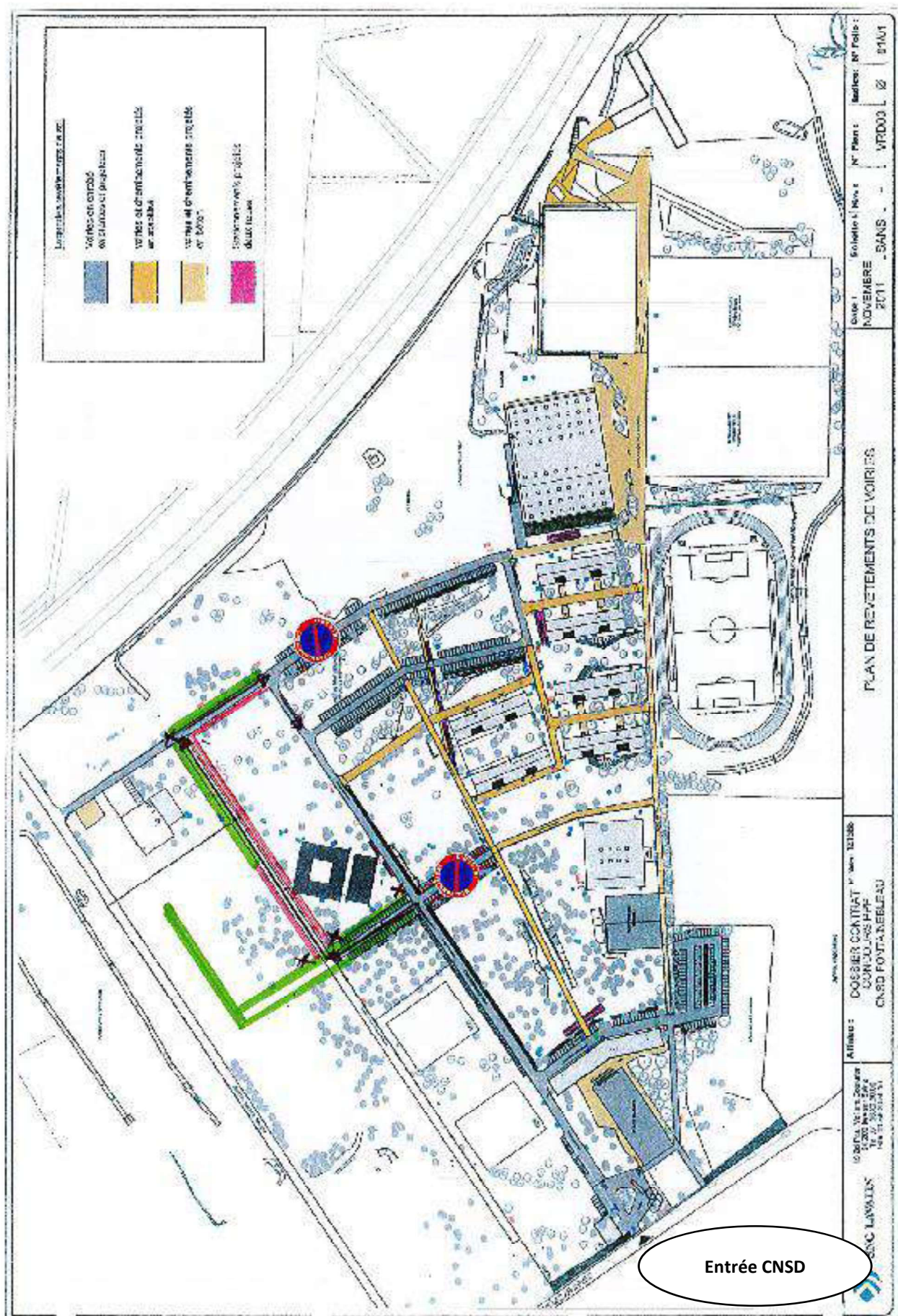
- Si 1 série : 1 finale
- Si 2 séries : 1 finale / les 6 MT en finale

- Si 3 séries ou + : 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B
- Pour les courses *de 200 m, 400 m, 800 m, 1.500 m et marche*, la compétition se déroulera en finales directes et en fonction des distances, elles pourront regrouper plusieurs catégories.

Les athlètes masters participeront avec les seniors.

Le titre sera attribué :

- Pour le 60 m :
 - Lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale 2 puis finale 1, la finale 1 étant celle où courent les athlètes ayant réussis les meilleurs temps
 - Les podiums seront attribués sur la base des résultats de la finale 1
- Pour les courses *de 200 m, 400 m, 800 m, 1.500 m et marche*, dans chaque catégorie, le classement se fera au meilleur temps du classement scratch.



ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le mardi 24 novembre 2026 23h59

(<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>)

Horaires

Ouverture secrétariat à 9 H

Matin		
60 m	10 H 00	CAM/séries
		JUM/séries
		ESM/séries
		SEM/séries
	11 H 00	CAF/séries
		JUF/séries
		ESF/séries
		SEF/séries
	après les séries	CAM/finales
		JUM/finales
		ESM/finales
		SEM/finales
		CAF/finales
		JUF/finales
		ESF/finales
		SEF/finales

Après Midi		
200 m	14 H 00	CAM
	14 H 25	JUM
	15 h 00	ESM
	15 H 35	SEM
	15 H 50	CAF
	16 H 15	JUF
	16 H 35	ESF-SEF
800 m	17 H 00	TCM
	17 H 15	TCF
1500 m	17 H 25	TCM
	17 H 35	TCF
400 m	17 H 45	CAM
	17 H 55	JUM
	18 H 10	ESM
	18 H 20	SEM
	18 H 30	CAF
	18 H 40	JUF
	18 H 50	ESF-SEF
Marche	19 H 05	3.000 m TCF
	19 H 25	5.000 m TCM



En cas de nombre d'athlètes insuffisant pour une épreuve dans une ou plusieurs catégories, les finales directes pourront regrouper plusieurs catégories.

Les horaires et l'organisation définitive des finales directes seront publiés sur le site du CDA91 le vendredi 27 novembre au plus tard à 13 h

Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées (06-07 décembre 2026)



Championnats Départementaux d'Epreuves Combinées
75, 77, 91, 93, 94

06 & 07 décembre 2026

INSEP Paris, 11 Avenue du Tremblay – 75012 Paris - Salle Joseph Maigrot

A venir

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS
Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026 à Viry
Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur - VIRY

Règlement

1. Composition du jury

Chaque club ou club associé devra mettre à disposition **1 juge licencié FFA (diplômé ou en formation) par tranche de 8 athlètes confirmés, pour chaque journée (à inscrire au moment des engagements) :**

- 1 juge diplômé pour 2 à 8 athlètes confirmés,
- 2 juges diplômés pour 9 à 16 athlètes confirmés,
-

(À inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

De plus, tous les clubs ayant des athlètes engagés dans la compétition devront participer à l'installation de la halle de Viry-Châtillon.

Ces personnes devront être disponibles 30 minutes avant l'ouverture du secrétariat pour la préparation de la salle. En fin de compétition, les clubs devront tous participer au rangement de la halle.

2. Programme

Les horaires du championnat des pages suivantes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est insuffisant pour une catégorie donnée, il pourra y avoir des regroupements avec d'autres catégories. De même, si dans une épreuve regroupant plusieurs catégories, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie ou regroupement de catégories

Les modifications éventuelles seront mises en ligne sur le site du comité le vendredi précédent la compétition avant 13 h.

3. Règlements

3.1] Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les séniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des séniors. Le classement est commun séniors-masters.

Toutefois, pour les courses 50 m haies, les espoirs et les séniors auront des courses distinctes en série(s) et en finale(s)

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.2] Engagements tardifs

L'engagement d'athlètes après la clôture sur le module d'engagement, soit le mercredi 9 décembre 2026 à 23 H 59, et au plus tard sur place le jour de la compétition ne pourra se faire qu'en respectant la procédure suivante.

Chaque club ou club associé sera autorisé à inscrire des athlètes jusqu'à concurrence de 5 épreuves (et non 5 athlètes), pour la compétition (c'est-à-dire pour l'ensemble des 2 journées).

Lors de la compétition, un athlète non engagé sur le module devra se présenter au secrétariat CSO avec un dirigeant de son club afin de remplir une fiche d'inscription (1 par épreuve) que signera le dirigeant.

Si cette procédure est respectée, et en prenant en compte les engagements sollicités après le mercredi 9 décembre 2026 à 23 H 59, la CSO acceptera chronologiquement et jusqu'à la 5^{ème} incluse, toutes les demandes d'inscription sur place pour un même club ou club associé.

A partir de la 6^{ème} demande, les inscriptions seront systématiquement refusées quel qu'en soit le motif. Il est donc à la charge de chaque club de gérer ses demandes d'inscription sur l'ensemble de la compétition.

Les engagements tardifs pourront se faire au plus tard 20 mn avant le début de l'épreuve prévue au programme ; si la feuille d'engagement est retirée, l'engagement tardif ne pourra se faire.

3.3] Performances d'engagement

Afin de faciliter la création des finales directes (il n'y a pas de série) pour l'ensemble des courses, les compositions de courses seront réalisées sur la base du référentiel de performances de la Fédération de la saison en cours ET de la saison 2025/2026.

Pour les athlètes qui n'auront pas de performances pour la course sur laquelle leur club les engage, leur club devra indiquer une performance **réaliste**.

Les athlètes sans aucune performance courront dans la série avec les moins bons temps d'engagement.

3.4] Nombre d'essais pour les lancers et les sauts horizontaux

Pour chaque concours hors sauts verticaux, les athlètes auront tous 3 essais et les 8 premiers (de chaque catégorie pour les épreuves regroupant plusieurs catégories) auront 3 essais supplémentaires. Un classement intermédiaire sera fait à la fin du 3^{ème} essai pour déterminer le nouvel ordre de passage pour ces 8 athlètes.

3.5] Mode de qualification

Pour toutes les courses de 50 m haies, il y aura obligatoirement une ou plusieurs séries et 1 ou 2 finales :

- Si 1 série à 1 finale
- Si 2 séries à 1 finale / les 6 MT en finale
- Si 3 séries ou + à 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B

NB :

- *Lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale 2 puis finale 1, la finale 1 étant celle où courent les athlètes ayant réussis les meilleurs temps*
- *Les podiums seront attribués sur la base des résultats de la finale 1*
- *Les Espoirs et Seniors courront ensemble mais chaque catégorie aura son podium distinct.*

3.6] Organisation des concours de hauteur et de perche

Les concours de hauteur et de perche seront des concours de niveau ; toutes les catégories concourront en même temps (CJES/F et CJES/M).

S'il y a plus de 15 concurrents inscrits (toutes catégories confondues), il y aura 2 (ou plus) groupes. Les performances retenues pour répartir les athlètes dans ces groupes seront celles présentes sur SIFFA sur la saison en cours ou sur la saison précédente :

- Le concours A comportera les athlètes ayant les performances les meilleures,
- Le concours B sera composé des autres athlètes.

La répartition entre les concours A et B (s'il y a lieu) sera publié le vendredi 11 décembre avant 13 H sur le site du comité d'athlétisme de l'Essonne. Tous les athlètes inscrits sur place seront systématiquement affectés au concours B.

Le classement pour chaque catégorie se fera sur les performances des 2 concours.

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Samedi 12 décembre 2026 (J1)

PROGRAMME

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 09 décembre 2026 23h59

sur <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

12h45 - Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours
- Aménagement de la salle par clubs

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Dans le tableau, les courses et les concours ont leurs horaires propres !

Horaires Courses		Horaires concours					
Course		Concours	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids
début 14 H 00	50 H ES/M	14h 00	C/F		TC/M A	TC/F	C/M
	50 H JUM						
	50 H CAM	14h 40					
15 H 00	50 H ES/F						
	50 H JUF	15h 30	JES/F	TC/M			JES/M
	50 H CAF						
		16h 00			TC/M B		
Finales	50 H ES/M						
	50 H JUM						
	50 H CAM						
	50 H ES/F						
	50 H JUF						
	50 H CAF						

Pour le saut en longueur, le triple-saut et le poids :

3 essais pour tous + 3 essais complémentaires pour les 8 premiers pour toutes les catégories C, J, E ou S

HALLE DES SPORTS DE VIRY-CHÂTILLON :

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES 50 HAIES

Haut haies	0,76	0,84	0,91	0.997	1,06
Nb haies	4	4	4	4	4
1ère haie	13	13	13,72	13.72	13,72
Entre haies	8,5	8,5	9,14	9.14	9,14
Arrivée	11,5	11,5	8,86	8.86	8,86
Couleur trait	Bleu	Bleu	Jaune	Jaune	Jaune
Catégories	C/F	M/M JES/F	CM	JM	ES/M

**Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

Dimanche 13 décembre 2026 (J2)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 09 décembre 2026 23h59

sur <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

12h 45

Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Concours	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids
14h 00		TC/F			
14h 10				TC/M A	
14h 15	JES/M				
14h 40			TC/F A		
14h 50					CJ/F
15h 40				TC/M B	
16h 00			TC/F B		ES/F
16h 20	C/M				

Pour le saut en longueur, le triple-saut et le poids :

3 essais pour tous + 3 essais complémentaires pour les 8 premiers pour toutes les catégories C, J, E ou S

Championnats de l'ESSONNE de lancers longs CADETS - JUNIORS – ESPOIRS – SENIORS

Dimanche 03 janvier 2027

Stade XXXXXXXXXXXX, 91XXX XXXXXXXXXXXX

ENGAGEMENTS des ATHLETES et des JUGES

Avant le jeudi 31 décembre 2026 23 h59

Sur <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

1- Composition du jury :

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou en formation) à fournir par club ou club associé locale (à inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 3	1
4 à 8	2
9 et plus	3

2- Programme :

Les horaires du championnat sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie

3- Règlements :

3.1 Règlements généraux : voir partie 2

3.2 Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participent avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3 Nombre d'essais :

3 essais pour tous + 3 essais complémentaires pour les 8 premiers pour toutes les catégories C, J, E ou S

4- Horaires

8h 45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve.

9h 30 Disque CJES/F – Javelot CJES/M

11h 30 Disque CJES/M – Javelot CJES/F

13h 30 Marteau CJES/M-F

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 10 janvier 2027

91410 Roinville sous Dourdan

A venir

Courses, distances et horaires
Dimanche 10 janvier 2027
91410 Roinville sous Dourdan

A venir

PARTIE 3

Barèmes de classements, tables des jeunes, records de l'Essonne

Barèmes de classements

Les barèmes sont disponibles sur le site FFA
www.athle.com/asp.net

Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

Tables de cotation des jeunes
(BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)

Les tables sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

LES RECORDS DE L'ESSONNE

Les tables des records sont disponibles sur le site de la FFA

www.athle.com/asp.net

Menu : Statistiques et bilans - Records

<http://bases.athle.com/asp.net/liste.aspx?frmpostback=true&frmbase=records&frmmode=1&frmespace=0&frmexploitation=actuel&frmtype=RD&frmsoustype=&frmfamille=&frmepreuve=&frmannee=&frmcategorie=&frmsouscategorie=&frmsexe=&frmniveau=&frmligue=&frmdepartement=091&frmclub=>